

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

RUISSEAU DE BETEY

Départements de GIRONDE (33) / Commune de ANDERNOS-LES-BAINS (33510)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
En amont de la promenade du port de plaisance	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Numérisation côté amont du port de plaisance qui doit correspondre à une section de la promenade.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

